

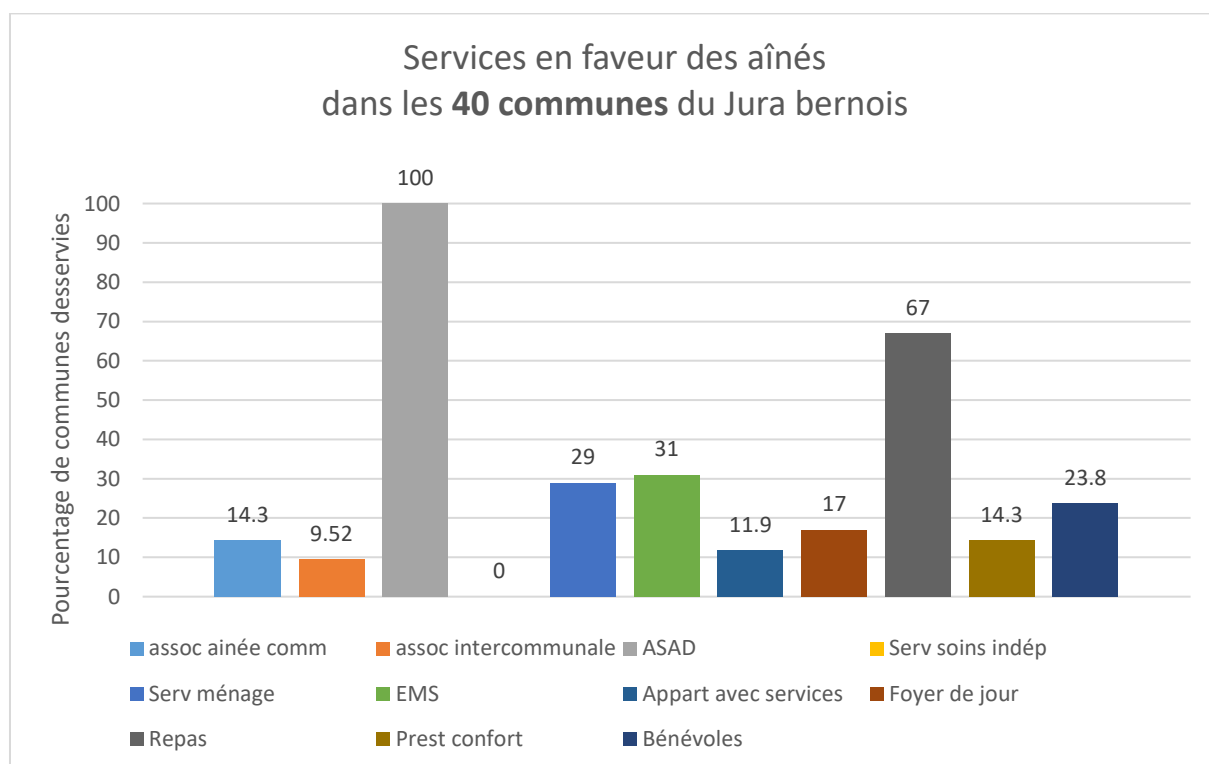
## Enquête sur l'offre en prestations pour les seniors dans le Jura bernois (octobre 2020 à mai 2021)

### Préambule

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des 40 communes du Jura bernois qui ont pris le temps de répondre à notre consultation. Cette dernière a abouti à une vision relativement précise de l'offre en faveur des aînés dans notre région qui a permis de compléter et actualiser les données figurant sur le site [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch).

Les communes de Bienna et Evillard n'ont pas été intégrées dans cette étude, elles ont toutefois aussi une offre étoffée pour le 3<sup>e</sup> âge, dont plusieurs seniors du Jura bernois profitent tout au long de l'année.

### Prestations dispensées dans le Jura bernois



Le tableau ci-dessus indique le pourcentage de communes qui comptent des services pour le 3<sup>e</sup> âge au Jura bernois. Certaines communes ont parfois plusieurs mêmes prestations sur leur territoire (par exemple plusieurs EMS ou foyers de jour), ce tableau n'en tient pas compte, il relate la couverture de services en faveur des aînés dans toute la région. Les prestations dispensées par les églises n'ont pas été prises en compte dans cette étude et ne sont donc pas mentionnées dans ce tableau (bien qu'elles jouent parfois un rôle important pour les aînés).

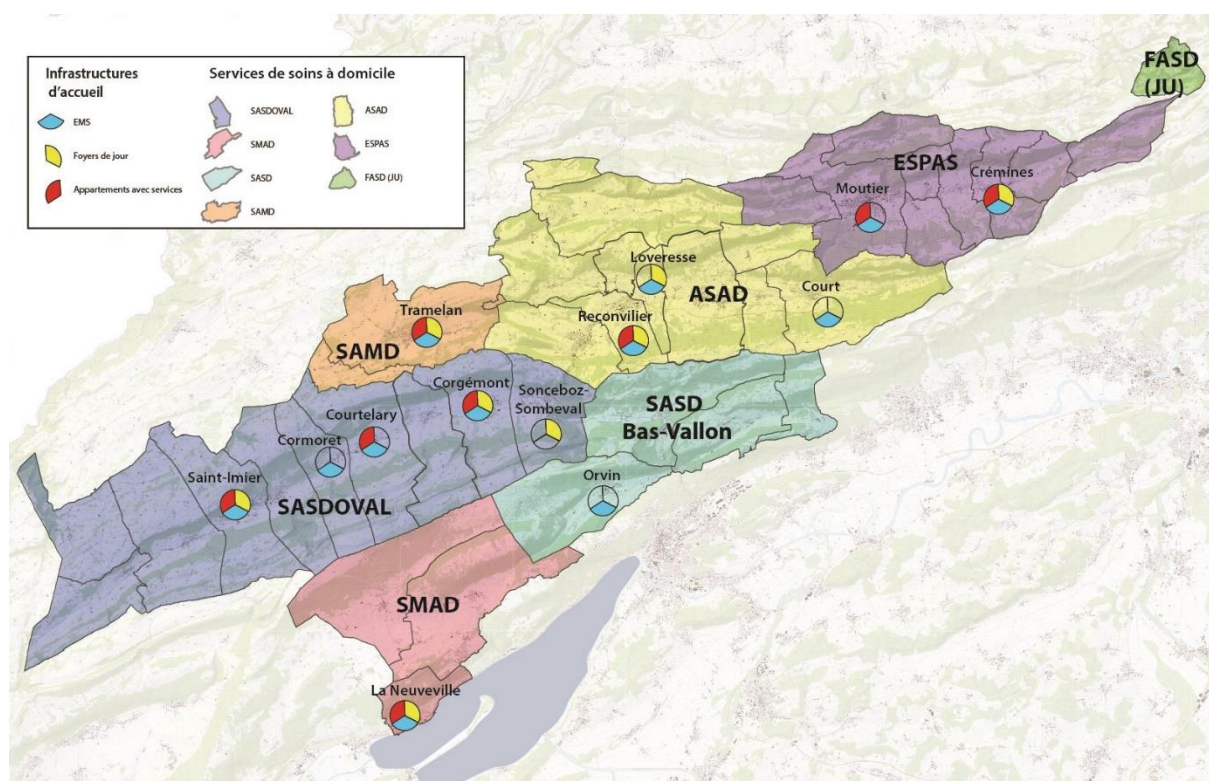
**Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)**

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois

Nous pouvons voir dans ce tableau que le Jura bernois dispose de nombreuses prestations en faveur des personnes âgées de la région, que ce soit en termes de santé, mais aussi pour des aspects sociaux (possibilités de rester intégrées dans la société et de participer à la vie civile). Il est à noter que les services d'aide et soins à domicile couvrent les 40 communes du Jura bernois et que les services de repas à domicile desservent 67% des communes.

## Aide et soins à domicile

Les services d'aide et soins à domicile à but non-lucratif sont présents dans toutes les communes comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessous. Ces services sont liés au canton de Berne par des contrats signés spécifiant une obligation de prise en charge de toutes les situations annoncées, quels que soient le lieu et la durée de l'intervention. Ces contrats sont un gage de sécurité sanitaire voulu par l'Etat. Effectivement, le maintien à domicile passe par des services forts, avec des ressources suffisantes (notamment en personnel).



Répartition des différentes structures d'aides et soins à domicile et des infrastructures d'accueil dans le Jura bernois

Le développement de services privés, de cabinets d'infirmières indépendantes et de services pour l'aide au ménage est observé dans le Jura bernois, sans que les communes ne disposent de données précises quant à ces activités. Ces développements peuvent fournir une plus grande offre de services pour le 3<sup>e</sup> âge, toutefois il est à craindre que les services privés cherchent avant tout des clients

**Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)**

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois



"rentables", c'est-à-dire ceux qui se trouvent regroupés dans le même périmètre et dont le temps d'intervention est de longue durée. Ceci peut donc créer des déséquilibres avec les services publics.

## Logement

31% des communes du Jura bernois ont un EMS implanté sur leur territoire communal. Ceci est réjouissant pour les habitants du Jura bernois qui ont ainsi l'opportunité de rester vivre dans la région où ils ont passé l'essentiel de leur existence.

On observe également la réalisation de plusieurs structures d'appartements avec encadrement. 11,9% des communes de la région ont des appartements avec services. Ces appartements avec services sont très intéressants car ils permettent aux personnes âgées de bénéficier de logements aménagés selon les besoins spécifiques à leur âge. Ces appartements permettent une alternative à une entrée dans un EMS pour certaines personnes âgées ce qui est fort réjouissant, pour les personnes tout d'abord, mais aussi en termes de coûts pour la santé. Dans plusieurs communes, on constate que les appartements avec encadrement sont liés à un EMS. L'offre d'appartements avec services au Jura bernois est encore en plein développement et d'autres projets sont en cours de réalisation.

Trois structures d'appartements avec encadrement bénéficient du "certificat pour appartements avec services" qui a été développé par la commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois. La promotion de ce certificat sera effectuée pour les structures existantes et les nouveaux projets. Ce certificat assure que différents critères sont remplis et favorisent l'épanouissement de la personne âgée:

- Absence de barrières architecturales
- Système d'appel 24h/24h
- Espace de rencontres pour les locataires
- Référent de maison
- Minimum 1/3 des appartements sont compris dans les forfaits des prestations complémentaires

Un établissement remplissant ces critères est un gage de sécurité et de qualité de vie pour les aînés, d'où l'intérêt aussi pour de telles structures d'en bénéficier.

## Foyers de jour

Les foyers de jours, présents dans 17% des communes apportent un mieux-être aux aînés et à leurs familles. Les bénéficiaires ont ainsi l'opportunité de sortir de chez eux, de faire de nouvelles rencontres, de maintenir du lien social et de rester stimulés. Les foyers de jour permettent aussi de soulager les proches-aidants, qui ont ainsi des périodes où ils disposent de temps pour se ressourcer.

## Repas

***Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)***

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois



Sur la base des informations transmises par les communes, des possibilités de livraison de repas par des services professionnels existent dans 67% des communes. Il est à noter que les proches-aidants assurent aussi souvent la préparation des repas pour leur entourage du 3<sup>e</sup> âge.

## **Prestations de confort et bénévolat**

Il est réjouissant de constater que de nombreuses possibilités de bénévolat existent dans près du quart (23.8%) des communes, ceci sans compter l'aide des proches.

Il serait également intéressant de voir s'il y a eu une évolution du bénévolat en faveur des aînés liée au COVID. En effet, si au début de la pandémie l'engouement et la solidarité ont été exceptionnels, force est de constater que le phénomène a considérablement perdu de son ampleur lorsque les uns et les autres ont repris leurs activités professionnelles. Cette solidarité s'est par la suite parfois retrouvée sérieusement impactée par les tensions entre les pro et les anti-vaccins.

Lors du dernier forum 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois le 22 septembre 2021, l'importance du bénévolat pour notre société a été mise en avant. Le bénévolat doit toutefois s'adapter à une société nouvelle où les bénévoles s'impliquent parfois plus ponctuellement ou sur de plus courtes durées qu'à l'époque. Il s'agit aussi pour les partenaires (associations proposant des activités bénévoles) de pouvoir fournir des prestations de qualité, assurant le bien-être des bénéficiaires, et la confidentialité de ces derniers. Le bénévolat pour les domaines de la santé ou du 3<sup>e</sup> âge exigent donc des formations des bénévoles pour garantir un encadrement suffisant .

## **Politiques du 3<sup>e</sup> âge des communes et de la région**

Dans les communes où elle existe, la politique des aînés est généralement confiée au département de l'action sociale.

La commission 3<sup>e</sup> âge (COP3) du Jura bernois financée jusqu'en 2020 par le Canton dépend de l'association Jura bernois.Bienne. Parmi ses tâches figurent notamment : l'organisation de forums en lien avec les questions du 3<sup>e</sup> âge et d'évènements pour les aînés comme l'accueil des nouveaux retraités ; les préavis sur les projets de construction dans les domaines des soins résidentiels (EMS), la certification des appartements avec services et la planification régionale du 3<sup>e</sup> âge (suivi de l'évolution démographique et des besoins y relatifs). De par sa composition (représentants des communes, de Pro Senectute, de la Croix-Rouge, des soins à domicile, des EMS, de l'HJB et des services sociaux) la COP3 constitue de facto une plate-forme qui réunit la majorité des institutions/organisations actives en faveur des aînés.

Du côté des communes, la commune de Moutier a sa propre commission du 3<sup>e</sup> âge. On trouve une commission intercommunale du 3<sup>e</sup> âge dans le Bas-Vallon.

***Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)***

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois



A Valbirse, la commune s'est attelée avec succès à la création d'une association d'aînés en 2021 et ceci malgré le frein qu'a représenté la pandémie.

La commune de Saint-Imier possède sa propre commission de la santé, au sein de laquelle elle traite notamment de problématiques liées à l'âge.

Une organisation spécifique mériterait de voir le jour dans nos communes, conformément à la législation cantonale. Les "communes centres" pourraient donner une impulsion pour leur commune et leurs voisines.

Le contexte de la pandémie nous montre l'importance du rôle des communes dans l'aide et le soutien de proximité. Les communes doivent prendre en compte les besoins spécifiques des seniors et dédier des moyens (humains et financiers) à cette tranche de la population qui va devenir de plus en plus importante ces prochaines années (vieillesse de la population). Les différents dispositifs mis en place pendant cette période, tout particulièrement en faveur des seniors, mériteraient de perdurer et constitueraient de réelles plus-values pour les communes.

## *Rappel aux communes*

La politique du 3<sup>e</sup> âge est une compétence des communes. La proximité est essentielle dans la prise en charge des seniors; ce que nous avons du reste observé pendant l'essentiel de la crise sanitaire. La COP3 peut soutenir les communes dans leurs réflexions et leurs projets, mais elle ne va pas se suppléer à leurs obligations.

Ainsi, il serait souhaitable qu'il y ait davantage de collaborations entre les communes et les institutions liées au 3<sup>e</sup> âge, de manière à favoriser une meilleure synchronisation des actions et à rationaliser les forces. Certains projets pourraient avoir un écho largement supérieur s'ils étaient organisés à une échelle plus régionale.

## **Axes prioritaires d'actions**

### *Lieux de vie adaptés*

La COP3 est sensible à la nécessité de disposer de structures de vie pour les seniors. Dans ce sens, des contacts sont ou seront notamment pris avec les bureaux qui envisagent de créer des appartements avec services

La mobilité et l'accessibilité des lieux publics doit représenter une source de vigilance pour nos collectivités. Il s'agit notamment de permettre à toute la population d'avoir accès à un maximum de prestations, qui favorisent la participation à la vie civile, et ceci à n'importe quel âge

### *Associations d'aînés*

La société peut envisager une multitude de prestations en faveur de ses seniors. Mais nous constatons finalement que les personnes les mieux à même d'identifier leurs besoins, sont les seniors eux-mêmes. Sans oublier que les besoins et les manques ne sont pas les mêmes d'une commune à l'autre. Les

***Les offres en faveur des aînés sur [www.infosensor.ch](http://www.infosensor.ch)***

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois



associations d'aînés sont aussi un moyen de favoriser les échanges entre cette classe de la population et de permettre de renforcer les liens sociaux, d'encourager le soutien mutuel, la solidarité. La commission 3<sup>e</sup> âge est d'avis que les grandes communes sont à même de donner les impulsions nécessaires à la création et au soutien de telles associations sur leur territoire. L'octroi d'un budget, de forces pour des démarches administratives restent des investissements raisonnables pour les communes et un soutien de grande valeur pour celles et ceux qui souhaitent s'engager. L'exemple de l'association groupement d'aînés de Valbirse et environs (AGAVE) est un bel exemple. Les associations d'aînés nécessitent de l'énergie et de l'investissement de nombreuses personnes, ce qui n'est pas toujours possible dans les plus petites communes. Il est donc intéressant que de plus petites communes puissent ensuite se greffer à des associations d'aînés de plus grandes communes.

## *Promotion du bénévolat*

Sensible à cette thématique, déjà abordée lors du forum 3<sup>e</sup> âge de 2021, la commission politique du 3<sup>e</sup> âge va poursuivre ce vaste chantier, tout en rappelant que le bénévolat, même s'il est très présent dans le réseau de la personne âgée, touche aussi de nombreuses classes de la population et toute la vie associative, sportive et culturelle de la région.

Comme nous l'avons écrit plus haut dans ce rapport, le bénévolat nécessite un encadrement, notamment quand il s'agit du domaine de la santé ou de la personne âgée, il y a des valeurs à respecter dans l'accompagnement, qui doivent être promulguées par des professionnels. Dans ce sens, le soutien d'un partenaire tel que Benevol Canton de Berne serait intéressant à explorer et à développer.

Nous tenons à rappeler que le bénévolat est une ressource inestimable à préserver et à valoriser au sein de notre société. Il est l'incarnation de la solidarité. Par contre, il n'est pas envisageable de surseoir à un encadrement professionnel de ses bénévoles. Le bénévolat ne doit pas non plus remplacer un encadrement professionnel de qualité pour les questions de santé et de 3<sup>e</sup> âge. Le bénévolat est un investissement pour une société plus aboutie et respectueuse des différences entre les uns et les autres.

## **Prestations mises en valeur sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)**

Un maximum de prestations ont été recensées sur le site [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch) géré par Pro Senectute Suisse. Nous les remercions pour ce partenariat fort utile, qui permet à la population de prendre connaissance des prestations en faveur des personnes âgées.

Si vous accédez au site, vous pouvez effectuer différents tris et recherches: par type de prestations, par localité, par canton, ou encore par région. Ainsi vous pouvez obtenir des informations spécifiques au Jura bernois.

N'hésitez pas à nous communiquer d'éventuelles prestations qui pourraient voir le jour dans vos communes. Nous nous ferons un plaisir de les répertorier sur le site. Il en va de même pour les mises

***Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)***

# Commission politique du 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois

Jura bernois.Bienne



à jour de prestations de services existants. Nous relaierons ces modifications à Pro Senectute Arc Jurassien, qui pourra apporter les modifications nécessaires au site en question.

***Nous remercions d'ores et déjà  
les communes et autres institutions partenaires  
de mentionner ce lien sur leur propre site internet.***

Nous répondons volontiers à vos questions ou demandes particulières

*Commission Politique du 3<sup>e</sup> Age  
M. Gérard Bonvallat, coordinateur  
[gerard.bonvallat@ne.ch](mailto:gerard.bonvallat@ne.ch)  
tél. 032 886 83 80*

*Tavannes, avril 2022/GB/AR/AD*

***Les offres en faveur des aînés sur [www.infosenior.ch](http://www.infosenior.ch)***